

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 26 Mai 1885

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire et S. A. S. le Prince Louis sont arrivés samedi dernier au Château de Marchais.

S. G. M^{re} l'Evêque, venant de Marchais, est de retour à Monaco depuis le 23 de ce mois.

La solennité de la Pentecôte a été célébrée dimanche en grande pompe dans toutes les églises de la Principauté. A la Cathédrale où M^{re} l'Evêque officiait à la grand'messe, il y avait une grande affluence de fidèles. L'après-midi, aux vêpres pontificales, M. l'abbé Guyotte, vicaire général, a prononcé un remarquable sermon sur la fête du jour. La cérémonie a été close par la bénédiction du Très Saint Sacrement, donnée par Sa Grandeur.

Hier, vers trois heures de l'après-midi, les promeneurs qui se trouvaient sur les terrasses du Casino et sur le boulevard de la Condamine ont été fort intrigués par l'apparition, dans le port, d'un bâtiment à vapeur d'où partaient de joyeuses fanfares. Ce bâtiment, sur le pont duquel on distinguait de loin de nombreux uniformes, n'est resté qu'une vingtaine de minutes, le temps de faire entendre trois ou quatre morceaux de musique.

C'était le *Vent-Debout*, du port de Nice, qui, venant de Menton avec les élèves du Petit Séminaire niçois, n'avait pas voulu passer devant Monaco sans s'y arrêter un instant avant de rentrer à Nice.

Les Concerts du Casino ont lieu maintenant sur la terrasse. Celui de dimanche soir avait attiré une foule nombreuse qui manifestait hautement sa satisfaction.

Bien que nous ayons eu ces temps derniers quelques jours de vent et de pluie peu ordinaires sur notre littoral à cette époque de l'année, un éclatant soleil, une température douce, nous font promptement oublier les rares heures de mistral ou d'averses. Il n'en est pas de même partout. Dans le Nord, et même dans les Alpes, la neige et la gelée ont récemment compromis les récoltes.

A Vienne (Autriche), le 16 mai, une tempête a fait d'épouvantables ravages. Des arbres ont été brisés. Des inondations se sont produites. Une maison s'est écroulée au faubourg de Dorbach; les habitants ont pu être retirés sains et saufs des dé-

combres; mais un sapeur a été tué et un autre noyé dans un ruisseau grossi par la pluie.

La nuit précédente, il avait abondamment neigé, et la baisse de la température fut telle que trois cochers, quatre ouvriers et deux femmes sont morts de froid.

Notre littoral, qui en a été quitte pour quelques rafales, peut donc se féliciter de cette quasi clémence de la lune rousse à son égard.

On lit dans le *Journal de l'Aisne* du 20 mai :

SISSONNE. — On nous écrit :

« Dimanche 17 mai, la commune de Marchais était en fête : S. G. M^{re} l'Evêque d'Hermopolis, grand aumônier du Prince Charles III, bénissait solennellement une bannière donnée par Son Altesse Sérénissime à la musique municipale de Sissonne.

« A une heure et demie, cette musique, précédée de M. Leleu, maire, accompagné de son adjoint et des délégués du conseil municipal, était reçue par la Société philharmonique de Marchais, ayant à sa tête M. Bernier, maire, et son adjoint. Les compliments de bienvenue terminés, le cortège se dirige vers le château et fait son entrée dans la cour d'honneur aux accents joyeux des deux musiques sœurs. En ce moment, les abords de la résidence princière offrent le plus charmant coup d'œil : à droite et à gauche, les sociétés musicales avec leurs municipalités respectives; tout autour, une foule nombreuse avide de voir et d'entendre. Les regards se portent alternativement sur la bannière de Marchais, don généreux du Prince, comme de droit, le plus ancien en date, et sur la bannière de Sissonne, dont les fraîches et riches broderies rehaussées de perles resplendissent au soleil de mai, qui, même en ces jours de tempête, a tenu à être de la fête.

Après un morceau remarquablement exécuté en une tonalité douce et mélodieuse par la musique de Sissonne, M. Leleu s'avance vers Sa Grandeur, debout devant la grande entrée, revêtu de ses habits pontificaux et entourée des personnes de la Maison du Prince.

« Dans un langage digne et approprié à la circonstance, M. le maire prie Sa Grandeur de vouloir bien bénir la nouvelle bannière, don princier, magnifique témoignage de la haute bienveillance de Son Altesse Sérénissime pour la commune de Sissonne qui saura garder à l'auguste donateur une éternelle reconnaissance. Cette consécration religieuse, a-t-il ajouté, la rendra plus digne de nos respects, et elle sera encore mieux au milieu de nous le symbole de la paix, de l'union et de la concorde.

« M^{re} l'Evêque répond par une remarquable allocution écoutée avec une religieuse attention. Elle se termine par ces mots : « Allez maintenant, sous les plis de ce drapeau pacifique, lutter sur des champs de bataille où il n'y aura ni sang ni morts; je vous souhaite de nombreuses victoires, toute une

couronne de médailles qui brilleront comme des titres d'honneur à la hampe de la bannière de Sissonne. »

« Ensuite, Monseigneur, assisté de M. le chanoine Pétrot, curé de Marchais, procéda à la bénédiction de la bannière et récita les prières de la liturgie au milieu du plus profond recueillement.

« Aussitôt, les musiques alternent leurs morceaux les plus entraînants; les cris répétés de : « Vive le Prince ! » retentissent; et le cortège défille en jouant l'air national de Monaco.

« L'union déjà si bien établie entre les sociétés philharmoniques et les municipalités de Sissonne et de Marchais fut cimentée dans une collation préparée par les ordres du Prince, et présidée par le régisseur du château; on fit encore plusieurs assauts d'harmonie et on se quitta en se donnant rendez-vous au prochain tournoi musical. »

CATHÉDRALE DE MONACO

CÉRÉMONIE DE L'ORDINATION

Samedi prochain, 30 mai, à 8 h. 1/2, M^{re} l'Evêque fera une Ordination de prêtres et de diacres.

Dimanche 31 Mai

FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ

Cérémonie des Premières Communions et de la Confirmation.

A 7 heures du matin, M^{re} l'Evêque célébrera la Sainte Messe de Première Communion.

A 10 heures, Grand'Messe.

A 3 heures de l'après-midi, Cérémonie du Renouvellement des Vœux du Baptême et de la Consécration à la Sainte-Vierge. — Administration de la Confirmation aux nombreux Communians. — Clôture du mois de Marie. — Procession présidée par Sa Grandeur. — Salut solennel.

Jeudi 4 Juin

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

(Fête d'obligation)

A 10 heures du matin, Grand'Messe Pontificale.

A 4 heures de l'après-midi, Vêpres pontificales, à l'honneur du Très Saint Sacrement, présidée par M^{re} l'Evêque. Les Autorités de la Principauté y prendront part.

Le Dimanche 7 juin, M^{re} l'Evêque officiera pontifiquement à la Grand'Messe et aux Vêpres dans l'église de Sainte-Dévote, à la Condamine.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — M. F. Le Roy, ancien secrétaire général des Alpes-Maritimes, a été nommé conseiller de préfecture de la Seine

Villefranche. — L'emploi de médecin attaché au Lazaret de Villefranche vient d'être supprimé.

M. le docteur Montolivo, titulaire actuel, continuera cependant à remplir ces fonctions jusqu'au 1^{er} juillet.

Les bâtiments affectés actuellement au Lazaret et qui, en cas d'épidémie à bord des navires mouillés sur la rade, servaient de quarantaine pour les malades, vont être cédés par le ministre du commerce à son collègue de la guerre.

Le 13^e bataillon d'artillerie de forteresse occupera

définitivement le Lazaret, où il a déjà commencé l'installation d'un parc d'artillerie.

La Turbie. — Nous rappelons à nos lecteurs que dimanche prochain, fête de la Trinité, aura lieu le pèlerinage annuel italien, au sanctuaire de N. D. de Laghet.

CAUSERIE

L'Observatoire de Nice va être doté d'une coupole flottante construite par M. Eiffel et que les Parisiens ont admirée ces jours derniers.

Cette coupole, la plus grande de toutes celles existantes, est ainsi décrite dans le *Temps* :

Les astronomes sont dans l'admiration. La plus grande des coupoles mobiles, chef-d'œuvre d'audace et de commodité en même temps, destinée au plus grand et au mieux installé des observatoires du monde, vient d'être achevée à Paris, où quelques privilégiés ont déjà pu la voir et où le public sera admis à la visiter à partir de jeudi prochain. Quand nous disons Paris, c'est par extension, car c'est en réalité à cinq minutes des portes, à Levallois-Perret, 29, rue Fasillau, dans les ateliers de M. Eiffel, qu'elle a été construite, et qu'elle est en ce moment complètement montée.

En 1881, le ministre des travaux publics avait ouvert un concours pour la construction d'une coupole de 20 mètres de diamètre, destinée à abriter le grand équatorial de l'Observatoire de Paris. La coupole actuellement existante, connue sous le nom de coupole Arago, et qui n'a que 12 mètres de diamètre, est à la fois insuffisante et incommode.

Le problème des coupoles d'observatoire est très compliqué. Il ne s'agit pas seulement d'y loger les lunettes avec lesquelles on observe, il s'agit aussi d'y pouvoir suivre la marche des astres, car tel astre qui est d'un côté de l'horizon au commencement de la nuit se trouve, à la fin, transporté au côté opposé. Les lunettes sont braquées sur le ciel par une grande échancrure de la coupole; mais on comprend que, si l'échancrure était immobile, c'est toujours le même coin du ciel qu'on verrait. On a donc imaginé les coupoles tournantes avec lesquelles l'échancrure fait le tour de l'horizon, de sorte que l'astronome peut suivre l'astre dans sa marche d'un bout à l'autre de la nuit. Figurez-vous la coupole du Panthéon; le problème est de la rendre mobile, de façon qu'on puisse la tourner à son gré, soit dans un sens, soit dans un autre, et il va de soi que, plus vite et plus aisément elle tournera, plus elle sera pratique. Jusqu'à présent, toutes les coupoles mobiles ont été posées sur des roues sur lesquelles elles glissent. Quand elles sortent des mains du constructeur, elles marchent admirablement; puis le métal se dilate, les constructions sur lesquelles elles s'appuient se disloquent par suite de l'affaissement du sol, l'ajustage se détache, et bientôt les coupoles, comme des machines désorganisées, deviennent impossibles à manœuvrer. Celle de l'Observatoire de Paris demandait l'effort de huit hommes et quarante-cinq minutes pour faire un tour sur elle-même; on y a installé un petit moteur à gaz, et on arrive aujourd'hui à la faire tourner en 10 minutes, ce qui, outre l'inconvenance du moteur, est loin d'être le dernier mot de la rapidité.

On présente sept projets au concours ouvert par le ministre des travaux publics. Six ne faisaient qu'appliquer le système à roues, le septième reposait sur un principe entièrement nouveau. Le hardi constructeur auquel on doit le colossal projet, pour l'exposition de 1889, d'une tour en fer de 300 mètres de haut, dépassant du double les plus grands monuments que les hommes aient jusqu'à présent élevés, M. Eiffel, proposait de poser la coupole non plus sur des roues mais simplement sur l'eau. On connaît le principe d'Archimède que tout corps plongé dans de l'eau perd une partie de son poids équivalant à celui de l'eau qu'il déplace. Si la coupole pesait 100 mille kilos, par exemple, il n'y a qu'à construire une cuve en forme d'anneau pouvant contenir 100 mille litres, à y plonger un flotteur sur lequel s'appuieraient les fermes de la coupole, et la coupole tournerait sur le liquide comme une espèce de bateau sans avant et sans arrière qui n'aurait à vaincre, pour se mouvoir, que la résistance tout à fait insignifiante de l'eau.

C'était si simple, si neuf, si hardi, que le comité chargé d'examiner le concours s'en effraya. Il est de l'essence des comités d'aimer les solutions moyennes et de répugner aux innovations. Sur sept membres, trois seulement osèrent voter pour le projet Eiffel; les quatre autres votèrent contre. Comment, disaient ceux-ci, préserver le flotteur et sa cuve de l'oxydation? Comment soulever et déplier la coupole si elle a besoin d'être réparée? Comment supportera-t-elle les oscillations que lui imprimera le vent? Mais l'amiral Mouchez, directeur de l'Observatoire, était émerveillé de l'invention et fit partager son avis au conseil supérieur de l'Observatoire, qui, malgré le comité d'examen, se prononça pour la coupole flottante. Il fut donc décidé que, quand on construirait la nouvelle coupole, ce serait M. Eiffel qui en serait

chargé. Décision toute platonique, du reste, et qui le restera sans doute encore, car on n'a point de crédit, point de fonds pour construire.

Entre temps, M. Bischoffsheim faisait bâtir à Nice, par M. Garnier, l'architecte de l'Opéra, ce superbe observatoire où il dépensa plusieurs millions au service de la science, mais qui sera, en revanche, le plus vaste et le mieux installé de tous les observatoires existants. M. Garnier était un des trois membres du comité d'examen qui avaient voté pour le projet Eiffel; il en parla à M. Bischoffsheim, et M. Bischoffsheim, heureux de donner à son observatoire la primeur de l'invention, commanda à M. Eiffel la coupole qui abritera son grand équatorial. C'est celle qui est aujourd'hui terminée. Le grand équatorial de M. Bischoffsheim a 18 mètres de long de l'oculaire à l'objectif; la coupole flottante a 22 mètres 400 de diamètre à l'intérieur, et s'élèvera à 23 mètres 35 au-dessus du pavé de la tour de l'Observatoire. C'est le plus grand équatorial et la plus grande coupole mobile qui aient été construits jusqu'à présent.

L'innovation de M. Eiffel consiste à faire flotter sa coupole dans une cuve pleine d'eau. Cette cuve, en forme d'anneau, couronnera le mur de la tour de l'Observatoire; elle a comme lui 22 mètres 400 de diamètre intérieur; sa hauteur est de 1 mètre 50, sa largeur de 1 mètre 20; le flotteur qui plonge dedans, autre anneau inséré dans le premier, a aussi 1 mètre 50 de haut, mais seulement 0 mètre 05 de large; l'écart entre la largeur de la cuve, 1 mètre 20, et la largeur du flotteur, 0 mètre 90, est rempli par le liquide sur lequel nage le flotteur. Sur le flotteur est fixée l'armature de seize fermes en acier qui soutient la coupole proprement dite; ces seize fermes découpent l'hémisphère de la coupole en seize segments égaux. L'enveloppe est composée de 620 feuilles d'acier de 1 millimètre et demi d'épaisseur appuyées sur les fermes et assemblées entre elles par 55,000 rivets.

Le liquide que contient la cuve est une dissolution de chlorure de magnésium. L'eau ordinaire aurait été sujette à se geler l'hiver, le chlorure de magnésium ne se prend qu'à 40 degrés au-dessous de zéro, excès de froid dont il n'est point d'exemple en France. Il a, en outre, l'avantage d'être d'une densité supérieure d'un quart à celle de l'eau, de sorte qu'il faut un quart de moins de cette dissolution pour faire flotter la coupole. Le chlorure de magnésium était théoriquement considéré par les chimistes comme attaquant les métaux, M. Pictet l'emploie depuis dix ans dans ses appareils frigorifiques, et il a été reconnu qu'il est inoffensif. On est donc sûr qu'il ne dévorera ni la cuve ni le flotteur qu'il baigne.

La fermeture de l'échancrure de la coupole est encore une innovation de M. Eiffel qu'admirent fort les astronomes. Toutes celles qui ont été faites jusqu'à présent ferment mal et laissent passer la pluie qui détériore les instruments. M. Eiffel ferme hermétiquement la sienne au moyen de deux volets aussi grands que l'échancrure elle-même et glissant sur des rails; on les manœuvre sans effort au moyen d'une poulie.

La masse de la coupole qui flotte sur la cuve pèse 95,000 kilos. Il est vraiment surprenant de voir cet immense édifice presque pareil aux Invalides, qui n'ont que deux mètres de plus, ce dôme de cathédrale, faire un tour complet sur lui-même en moins de quatre minutes sous la traction d'un treuil que manœuvre un seul ouvrier. Pendant que nous le visitons hier, des dames s'essayaient à tourner le treuil elles-mêmes: elles étaient stupéfaites et fort amusées de voir qu'avec une seule main elles mettaient toute la machine en mouvement.

Cette merveille industrielle va être expédiée à Nice, et sera remontée sur l'emplacement qui lui est destiné. Alors le splendide observatoire de M. Bischoffsheim se trouvera parachevé; le congrès géodésique s'y réunira au mois d'octobre, et, à cette occasion, on inaugurerait solennellement ce monument, l'un des plus beaux dons qu'un particulier ait jamais faits à la science en France.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Victor Hugo est mort vendredi à une heure de l'après-midi. Il a succombé, après huit jours d'une lutte terrible, à une affection cardiaque dont il était atteint depuis plusieurs années, compliquée d'une congestion pulmonaire. Jusqu'au dernier moment, on a espéré que sa robuste constitution triompherait du mal, mais Dieu en avait décidé autrement, et ni la vigueur du malade, ni les soins dont on l'entourait n'ont pu prévaloir contre son arrêt.

Toute la nuit qui a précédé la mort n'a été qu'une longue torture pour tous ceux qui chérissaient le poète et qui entouraient son lit d'agonie.

A six heures du matin, on s'attendait de minute en minute au sinistre dénouement. Les crises s'étaient succédé de quart d'heure en quart d'heure avec une violence telle que le malade, sans force, respirant à peine, semblait prêt à rendre l'âme.

Mais Victor Hugo, à ce moment suprême, avait encore conservé toute sa connaissance. On l'entendit murmurer doucement :

Adieu Jeanne! Adieu!

Georges Hugo, qui était de l'autre côté du lit, s'approcha, et son grand père, rouvrant un instant les yeux, serra la main du jeune homme.

— Vous allez mieux, demanda alors le docteur Allix?

— Oui, mieux! fit tristement Victor Hugo. Puis il retomba dans son assoupissement.

C'était la fin de l'agonie, et la dernière lueur de vie ne devait plus se rallumer. Pourtant la lutte de cette organisation puissante contre la mort dura encore sept heures!... A ce moment, M^{me} Lockroy, belle-fille du poète par son premier mariage, et qui n'a pas quitté son chevet durant tout le cours de sa maladie, était seule dans la chambre. Tout à coup elle vit Victor Hugo qui depuis le matin n'avait pas bougé et dont on n'entendait plus que le râle, soulever légèrement la tête, murmurer une parole et retomber sur son oreiller sans qu'un souffle sortit de sa poitrine.

Le grand poète était entré dans l'immortalité.

M^{me} Lockroy poussa un cri, tout le monde s'élança vers la chambre, et il y eut une explosion de sanglots et de désespoir impossible à décrire.

En ce moment, deux carmes passaient devant la maison et apprenant la funèbre nouvelle, l'un d'eux se signa et prononça ces paroles: « Dieu ait son âme!... »

Ainsi le Ciel permit que celui qui l'avait chanté dans une poésie si magnifique fût accompagné, à sa sortie de ce monde, par un appel au Créateur!...

La chambre mortuaire, aussitôt la fin du malade arrivée, fut remplie de fleurs jonchant le lit, les meubles et jusqu'au parquet. Le poète est étendu sur son grand lit en bois noir à colonnes ayant un immense bouquet de pensées derrière l'oreiller sur lequel repose sa tête vénérable et empreinte d'une sérénité marmoréenne.

Victor Hugo n'a pas été embaumé selon la volonté qu'il a exprimée dans son testament. En poète qui aimait la nature jusque dans ses désordres, il a voulu qu'on respectât son œuvre de désorganisation qui pourrait bien n'être qu'une œuvre de transformation. Le docteur Sée a donc dû se contenter de pratiquer une incision à la carotide et d'y faire des injections phéniquées.

Le testament de Victor Hugo est dès maintenant connu.

Une clause du testament réserve la publication des œuvres de Victor Hugo; cette clause porte que les œuvres théâtrales seront confiées à M. Paul Meurice et les autres à M. Vacquerie.

C'est M. Paul Meurice qui sera chargé de collationner les manuscrits renfermés dans un pavillon (dit *la Tour du Nord*) de Hauteville-House, à Guernesey.

La fortune de Victor Hugo s'élève à cinq millions six cent mille francs, qui reviennent à ses petits enfants, Georges et Jeanne Hugo, et à sa fille Adèle, atteinte d'aliénation mentale et pensionnaire, depuis 1872, de la maison de santé de M^{me} Rivet, à Saint-Mandé. M^{me} Hugo a cinquante-trois ans à présent, et il est probable que la malheureuse ne saura jamais que son père est mort.

Une somme annuelle de douze mille francs sera consacrée à l'entretien de l'orphelinat de Guernesey.

Des legs sont faits à M. Léopold Hugo, neveu du défunt; à la Société des auteurs dramatiques; à la Société des gens de lettres.

Le poète laisse cent mille francs aux pauvres de Paris et vingt-cinq mille francs à la Compagnie des omnibus, pour gratifications annuelles aux cochers et aux conducteurs de la ligne Passy-Bourse.

L'habitation de Guernesey est attribuée à la petite Jeanne Hugo.

Victor Hugo déclare enfin que sa dépouille mortelle appartient à sa patrie, qu'il n'a pas le droit d'en disposer.

Les obsèques de Victor Hugo seront décrétées nationales, c'est-à-dire qu'elles entraînent la suspension des travaux dans toutes les administrations publiques et des cours dans les facultés, lycées et collèges. La Bourse et les théâtres subventionnés seront fermés.

Sur l'initiative de M. Allain-Targé, il est question

de transformer l'Arc-de-Triomphe en chapelle ardente pour y exposer le corps du poète. C'est de là que partirait le cortège funèbre, le jour des obsèques.

Ces obsèques dépasseront encore comme pompe, celles faites à Gambetta. Malheureusement, comme pour celles là, la religion en sera proscrite. Le poète qui a célébré en vers immortels, à tant de reprises, Dieu et la prière, ne verra son cercueil entouré ni des ministres du Seigneur, ni des consolations célestes. L'esprit de secte le veut ainsi. Pauvre esprit de secte!...

Toutefois, l'idée divine, malgré tout, sera associée aux funérailles du poète. Ceux de ses amis et de ses admirateurs qui savent quelle foi profonde il avait en l'immortalité de l'âme et combien, suivant sa propre parole à M. Vitu « il adorait Dieu de toutes les forces de son intelligence et de sa raison », feront célébrer, dans quelques églises de Paris, un service dédié à sa mémoire. C'est le poète, et le poète seul, qui va désormais survivre pour la postérité en Victor Hugo; or, le poète chez lui était trop spiritualiste pour que des chants sacrés et célestes ne retentissent pas le jour de ses funérailles!...

BACHAUMONT.

Le Sport nous donne des nouvelles de plusieurs artistes très connus à Monaco.

Le samedi 16 mai, chez M. et M^{me} Campbell-Clarke à Paris, on a entendu M^{lle} Marie Van-Zandt, de Belocca, et miss Bruno, une anglaise qui a déclamé les *Adieux de Jeanne d'Arc* d'une façon très remarquable.

M^{lle} de Belocca a fort bien chanté l'air de *Carmen*; M. Tamberlick a dit la « Donna è mobile » de *Rigoletto*; M^{lle} Van-Zandt, qui n'avait jamais été plus en voix ni plus en beauté, a chanté d'une façon ravissante la *Sérénade* de Braga, la *Chanson de Fortunio* d'Offenbach, la valse du *Pardon de Ploërmel*, et avec M. Bjorkstein, le ténor suédois à la mode, le duo de la *Traviata* « Parigi, o cara ». M^{lle} Van-Zandt part pour l'Angleterre où l'attend une moisson de livres sterling.

Le même jour, M^{me} Salla-Uhring avait convié quelques privilégiés à une réunion intime des plus attrayantes. Elle a été fort applaudie en chantant avec Lauwers le duo du *Trovatore* et avec Malabert le duo *Sous les Tilleuls* de la baronne Legoux.

D'un autre côté, le *Gil Blas* du 24 mai donne les renseignements suivants sur une soirée donnée par la princesse Constantin Radziwill, qui a été vraiment merveilleuse :

« L'hôtel du boulevard Latour-Maubourg était presque trop petit pour contenir tous les invités, tant ils étaient nombreux.

« Un programme superbe, illustré avec beaucoup de goût par M^{me} Jehanne Mazeline, était remis à chacun à son arrivée.

« La princesse qui est l'amabilité en personne, en ravissante toilette de tulle blanc sur jupe rose, recevait tout le monde avec une exquise courtoisie.

« M^{lle} Nilsson a chanté le *Rêve d'Elsa*, du *Lohengrin*, et M. Bjorkstein, l'air du *Miserere* du *Trouvère*. »

BIBLIOGRAPHIE

En Asie centrale : du Kohistan à la Caspienne, par Gabriel BONVALOT (1).

Tous les yeux sont en ce moment tournés vers l'Asie, où les troupes françaises ont bataillé avec tant d'héroïsme, et où le grand duel anglo-russe devra se dénouer tôt ou tard. Aussi tout voyage sur cet immense continent excite-t-il les plus légitimes curiosités.

Après avoir conté, dans un premier volume, *De Moscou en Bactriane*, son séjour dans le Turkestan russe, sa traversée du Bokhara avec la famille de l'émir actuel d'Afghanistan, ses excursions en Bactriane, il nous décrit maintenant les montagnes voisines de la frontière chinoise et son retour à la Caspienne par le Bokhara, le pays des Turcomans, le Khiva et le désert redouté de l'Oust-Ourt.

C'est surtout comme document que vaut cet intéressant voyage. Négligeant les puérides curiosités de

(1) Un vol. in-18, avec carte et gravures : 4 francs. E. Plon, Nourrit et C^o, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris.

la forme, M. Bonvalot s'est contenté de décrire avec une minutieuse exactitude le pays qu'il a visité. Son récit ressemble à une collection d'excellentes photographies où pas un détail ne manquerait. Rapide et précis, il caractérise, par une foule d'observations prises sur le vif, l'esprit, les mœurs de ces populations asiatiques qui seront, dans un avenir plus ou moins proche, moscovites ou anglaises. Une carte et de belles gravures illustrent ce volume.

FAITS DIVERS

Venise est en proie à une émeute de gondoliers Elle s'est produite dans les circonstances suivantes :

Il y a quelques mois, les hôteliers de Venise ont organisé un service de gondoles-omnibus qui allaient prendre les voyageurs à la gare. Les gondoliers de la ville protestèrent contre la concurrence que leur faisaient les hôtels, et ceux-ci ne furent autorisés à transporter leur clientèle qu'à titre gratuit. Néanmoins les gondoliers, armés de haches, ont fait dernièrement une tournée dans la ville, débarquant devant chaque hôtel et mettant en pièces les gondoles-omnibus. Après avoir terminé cette œuvre de destruction, les gondoliers sont allés manifester devant le palais municipal. Là, ils ont été reçus par les carabiniers, et un grand nombre de manifestants ont été arrêtés et mis en prison.

Voici, du reste, empruntées à un confrère, les conséquences de ce conflit :

Les maîtres d'hôtels, voyant que l'autorité municipale était impuissante à les protéger, ainsi que leurs propriétés, ont eu recours à l'intervention des consuls; ainsi, on raconte que les consuls de Grèce, d'Autriche et de Russie ont exprimé à qui de droit leur surprise de voir qu'on laissait leurs nationaux exposés à de graves dangers.

La reine de Saxe, qui était à Saint-Jean et Saint-Paul, a dû abandonner sa gondole pour en prendre une autre à une seule rame. La reine de Grèce a vu la sienne mise en pièces.

Enfin, les grands-ducs de Russie, qui ont assisté aux scènes de désordre de l'Hôtel Britannia, ont manifesté le désir de quitter Venise le plus tôt possible. Un grand nombre d'autres voyageurs ont profité des premiers trains pour partir en toute hâte.

Une émission considérable de faux billets de banque ayant été constatée sur la place de Paris, M. Gragnon, préfet de police, vient d'adresser à tous les commissaires de quartier une circulaire pour qu'ils aient à prévenir les commerçants de leur quartier, principalement les boulangers, marchands de tabac et marchands de vin, à se tenir sur leurs gardes et à faire immédiatement arrêter tout individu qui leur présenterait un faux billet.

Les calendriers à éphémérides de cette année nous rappelaient, il y a 15 jours que le 7 mai 1851 est mort, à Petit-Brie-sur-Marne, un inventeur dont le nom mérite en effet de passer à la postérité. Daguerre, né à Cormeilles (Seine-et-Oise) en 1789, est le père de la photographie, et c'est à lui qu'on doit les premiers travaux de fixation des images par l'action du soleil, en imprimant aux études de Niepce un progrès dont celui-ci fut émerveillé.

Tout le monde connaît le daguerréotype, mais ce que beaucoup ignorent peut-être, c'est qu'avant d'être amené à la découverte dont nous nous occupons, Daguerre était peintre de décors et qu'il inventa en 1822 le Diorama, spectacle composé d'un ensemble de tableaux et de vues peintes qui atteignaient jusqu'à 22 mètres de longueur sur 14 de hauteur. La disposition de ces tableaux éclairés tandis que les spectateurs étaient placés dans une salle entièrement obscure, la faculté donnée par l'invention de nuancer à volonté la lumière et de reproduire, avec une merveilleuse exactitude, tous les accidents naturels d'ombre et de clair obscur, faisaient du diorama un spectacle qui eut à Paris le plus grand succès.

Brûlé en 1839, le diorama de Daguerre fut reconstruit quelque temps après boulevard Bonne-Nouvelle. Celui-ci fut également la proie des flammes en 1840. Il existe de nouveau aux Champs-Élysées sous le nom d'*Ancien Diorama historique*.

VARIÉTÉS

Disons un mot du papier, de celui tout au moins qu'emploient la plupart des journaux quotidiens. Car les papiers satinés qui servent aux belles publications illustrées, et le papier *bull* des journaux à bon marché, se négocient dans des conditions spéciales.

Beaucoup de grandes industries vivent de ce produit.

A citer parmi les nombreux fabricants : M. Gratiot, président de la chambre syndicale du papier; la maison Vayssier, la maison Montgolfier, qui jouit d'une célébrité ancienne; la maison Firmin Didot, illustre, elle aussi, et qui maintient son vieux renom par la qualité supérieure de ses produits, sans viser spécialement au bon marché.

Le bon papier est fait avec du chiffon; mais le chiffon coûte cher : il est rare qu'il entre sans mélange dans la composition de la pâte. L'ingéniosité, la science, s'épuisent en recherches, en essais, pour introduire dans la fabrication d'autres matières. On a imaginé notamment, pour suppléer au chiffon, d'utiliser le bois, qui l'on hache menu jusqu'à ce qu'il forme bouillie. Mais cet ingrédient rend les feuilles raides et cassantes. Quand votre journal est bruyant, quand il crie sous le froissement, il est fait avec du papier de bois.

Depuis quelque temps, on tente d'employer l'alfa, cette plante spontanée, qui couvre de ses buissons le sol de l'Algérie : l'alfa coûte moins cher à manipuler que le bois : les essais ne sont pas encore très concluants.

Il est arrivé que des journaux ont traité à forfait avec l'imprimeur, — à tant les mille exemplaires imprimés, papier compris comme tout le reste. Mais, généralement, les journaux achètent eux-mêmes leur papier et le livrent à l'imprimeur, qui justifie ensuite de l'emploi.

Le papier se livre en rames ou en bobines : la chose dépend du journal qui achète.

Toute une catégorie de journaux, ceux qui s'impriment sur machines plates à réaction, veulent du papier coupé, dont les feuilles, préparées à la dimension voulue et superposées en ordre, forment des liasses, des rames; de telle sorte que chaque feuille vient, à son tour, se placer isolément entre la presse et les caractères. La dimension de cette feuille varie suivant le format du journal; celle des principales publications quotidiennes se désigne techniquement du *quatre-vingt-quatorze-cent trente*. En ce cas, chacune des pages a 65 centimètres de hauteur et 94 centimètres de largeur. Certains ont demandé à leur fournisseur de diminuer d'un centimètre, dans chaque sens, le *quatre-vingt-quatorze-cent trente*; ils réalisent ainsi, chaque jour, une économie qui, multipliée par un grand tirage, ne laisse pas d'être importante, sans que la modification soit très sensible à l'œil : c'est une simple réduction de marge.

Une seconde catégorie de journaux, ceux qui s'impriment sur machine rotative, achètent le papier en bobines, c'est-à-dire enroulé. La machine à imprimer dévide elle-même la bobine sans fin et coupe la feuille à sa longueur, après l'avoir couverte d'impression.

La rame pèse d'ordinaire trente-trois ou trente-quatre kilogrammes et contient mille feuilles, mille futurs exemplaires du journal. Il en résulte que votre journal pèse en moyenne trente-trois grammes : quinze journaux arrivent à peu près au poids d'une livre.

Quant à la bobine, son poids est variable : elle fournit six ou sept mille feuilles, selon l'épaisseur du papier.

Le prix du papier varie selon le poids et la qualité. La rame ordinaire coûte de vingt à vingt-cinq francs : la feuille revient donc à deux centimes au minimum.

Il ne faut pas croire que les journaux possèdent de vastes magasins de réserve de papier. Les plus grands journaux ont rarement sous la main leur provision pour plus de trois jours.

Mais ne les accusez pas de manquer de prévoyance : ils ne peuvent faire autrement. Vous savez, en effet, que le papier ne peut passer sous la machine, à sec : il faut qu'il soit mouillé. Cette opération est même très délicate et très importante : mouillé trop légèrement, le papier ne prend pas l'encre d'impression; mouillé trop abondamment, il se gondole, se plie, ou se déchire sous la presse.

Or, si les journaux qui achètent le papier en rames

ont un « trempeur » spécial chargé de mouiller les feuilles, le mouillage ne peut être si aisément pratiqué, à domicile, quand le papier est acheté en rouleau. Pour le mouiller alors, il faut le dérouler dans toute sa longueur, d'une bobine sur une autre, et, pendant cette opération, asperger au passage la partie tendue au moyen d'une pluie irisée semblable à celle qui arrose les pelouses.

Les appareils nécessaires ne se trouvent que chez les fabricants; ils font ce dernier travail au moment de livrer les rouleaux; et le papier ainsi mouillé doit être utilisé dans les deux ou trois jours. Voilà pourquoi les journaux ne peuvent emmagasiner leurs provisions pour longtemps.

Ainsi commence, lecteur, l'odyssée de cette feuille légère, qu'aujourd'hui vous attendez si impatiemment, qui s'envolera demain sans que vous y preniez garde!

Sa vie aura été pleine, mais courte: elle retournera, pour finir, à la hotte qui fut son berceau... et recommencera bientôt son voyage à travers le monde, sans cesse renouvelée pour le service de votre curiosité renaissante!

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M^e Victor CLERICO, notaire à Monaco

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e Victor CLERICO, notaire à Monaco, le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, M. Charles Bocquet, garçon de café, demeurant à Monaco, a acquis le fonds de commerce, connu sous le nom de *Grand Café de la Victoire*, situé à Monaco, quartier de la Condamine, rue Albert, et dépendant de la communauté de biens ayant existé entre monsieur Denis Meaume, décédé, et madame Marie Péliissier, son épouse, restée sa veuve, ensemble tous les effets mobiliers ainsi que le matériel servant à son exploitation.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans les dix jours au domicile élu en l'étude de M^e Clerico, notaire, à peine de déchéance.

CLERICO.

Etude de M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire et défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le vendredi douze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné:

DÉSIGNATION:

Un corps de maison élevé de deux étages avec mansardes au-dessus, sur rez-de-chaussée et caves, ayant sur le derrière une partie en retraite, composée seulement d'un rez-de-chaussée.

On accède à ladite maison par une porte-cochère qui conduit à une cour située sur le derrière, et à droite de laquelle, en entrant, se trouve une maisonnette composée d'un étage et d'un rez-de-chaussée.

Une autre petite cour, séparée du boulevard Charles III par une grille reposant sur un parapet, s'étend tout le long de la maison sur le devant.

La façade du bâtiment principal donnant sur le boulevard est percée de neuf ouvertures à chaque étage, et ornée d'un balcon au premier étage et de deux balcons au second.

Le rez-de-chaussée est composé de quatre magasins et de deux pièces, et les étages sont divisés en plusieurs appartements.

Le tout confronte: au nord et à l'ouest, aux terrains de la compagnie du chemin de fer; à l'est, à François Fontana, duquel côté la maison principale est percée de deux jours de souffrance, et, au nord, au boulevard Charles III.

Lequel immeuble figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section A, dite des Salines, nos 118, 119 et 120.

Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur Adolphe-Hector Otto, propriétaire et consul des Pays-Bas, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M^e Valentin, défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco, y demeurant, sur le sieur Raymond Aiglin, commerçant, et la dame Pascaline Brocart, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, par procès-verbal de Mars, huissier près le Tribunal Supérieur de Monaco, y demeurant, du

quatre mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, visé par monsieur le Maire, enregistré le lendemain n^o 47, case 10, par monsieur Raisseguier, qui a perçu un franc, et transcrit, après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, vol. 1, n^o 22.

Mise à prix:

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant, à la somme de mille francs, ci 1,000 francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance Souveraine du trois mars mil huit cent soixante-cinq, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur l'immeuble saisi, à raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par nous, défenseur du poursuivant, à Monaco, le douze mai mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco le 12 avril 1885, n^o 31 recto, case 1. Reçu un franc.

Signé: RAISSEGUIER.

AVIS DE MESSE

Mardi prochain 2 juin, à dix heures du matin, il sera dit, à la Cathédrale de Monaco, une Messe de bout de l'an pour le repos de l'âme de Madame PLACIDE JOUBERT, née Bosio.

La famille a l'honneur d'en informer ses amis et connaissances.

AVIS

Le samedi 16 mars dernier, il a été perdu, sur le chemin vicinal des Moulins, au village de la Turbie, un Médaillon en or, forme cadenas, portant en relief sur l'un des côtés les initiales A. B.

Bonne récompense à la personne qui le rapportera à M. Brousseau, villa Sangeorge, 22, rue Grimaldi, à la Condamine.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 mai 1885

| | |
|--|------------|
| ANTIBES, b. Genova, it., cap. Luchesi, | charbon. |
| CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre, | sable. |
| ID. b. Gambetta, fr., c. Fornero, | id. |
| ID. b. Marceau, fr., c. Gardin, | id. |
| ID. b. Trois-Frères, fr., c. Briquet, | id. |
| ID. b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra, | id. |
| ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, | id. |
| ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord, | id. |
| ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, | id. |
| NICE, vapeur, Niçois, fr., c. Amic, | passagers. |
| CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard, | sable. |

Départs du 18 au 24 mai 1885

| | |
|--|------------|
| CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre, | sur lest. |
| ID. b. Gambetta, fr., c. Fornero, | id. |
| ID. b. Marceau, fr., c. Gardin, | id. |
| ID. b. Trois-Frères, fr., c. Briquet, | id. |
| ID. b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra, | id. |
| ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, | id. |
| ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord, | id. |
| ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, | id. |
| NICE, vapeur, Niçois, fr., c. Amic, | passagers. |
| CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard, | sur lest. |

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n^o 25 (23 mai 1885):

Art et Chiffons, par Frivolon, dessin de H...y. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Philémon et Baucis, par H. de Pène, dessin de Karl. — Les Femmes et les Etoffes, dessin d'H...y. Légendes de V'lan. — Traduction libre, par P. de Cantelaus. — Le Salon à vol d'oiseau, par Deuzem, dessin de H. Leroux et de la comtesse de Baronne. — Souvenir de la dernière Chasse de Fontainebleau, dessin d'après nature, par A. Le Toy. — La dernière en forêt de F., par A. Le Toy. — Les Mails, par M. de Clermont-Gallerande. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Chronique financière, par Bonconseil.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

BAZAR
MAISON MODÈLE
MONTE CARLO
FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et orange — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

NESTOR MOEHR
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES
COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES
SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX
Soins particuliers de la tête
SCHAMPOOING AMÉRICAIN
FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions
Vente et Location de Pianos

F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine,



QUINA LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX

Fortifiant, apéritif et fébrifuge.
Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées.
PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR^{MS}

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

| Mai | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer. | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | HUMIDITÉ RELATIVE moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL |
|-----|---|-------|--------------|--------------|--------------|--|------|--------------|--------------|--------------|---------------------------|---------------------|----------------|
| | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | | | |
| | 19 | 759.2 | 759.3 | 759.8 | 760.2 | 760.5 | 15.3 | 17.7 | 17.8 | 17.4 | | | |
| 20 | 60.1 | 60.2 | 60.3 | 60.4 | 60.4 | 17.2 | 18.8 | 19.4 | 16.8 | 15.2 | 71 | id. id. | id. |
| 21 | 59.3 | 58.8 | 57.8 | 56.1 | 57.5 | 15.2 | 14.5 | 13.8 | 15.2 | 13.2 | 81 | S E puis S O modéré | couvert, pluie |
| 22 | 58.8 | 59.2 | 60.1 | 60.5 | 60.8 | 15.2 | 17.4 | 18.2 | 17.8 | 15.8 | 74 | S E puis O fort | beau |
| 23 | 63.8 | 64.2 | 64.2 | 63.6 | 64.4 | 17.4 | 18.8 | 19.4 | 17.4 | 16.3 | 72 | E modéré | id. |
| 24 | 64.3 | 64.3 | 64.3 | 64.2 | 64.4 | 18.2 | 19.8 | 18.5 | 17.6 | 17.2 | 82 | S S E id. | nuageux |
| 25 | 64.8 | 64.3 | 64.2 | 64.2 | 64.4 | 18.8 | 19.6 | 21.3 | 19.8 | 17.3 | 84 | S E id. | id. |

| DATES | | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
|--------------|--------|------|------|------|------|------|------|------|
| Températures | Maxima | 19.5 | 19.7 | 17.3 | 19.3 | 19.8 | 19.5 | 21.3 |
| extrêmes | Minima | 12.7 | 12.7 | 11.7 | 11.8 | 13.5 | 14.9 | 15.1 |

Pluie tombée : 33^{mm} 6